

UEBERSTRASS

# Un chantier de volontaires cet été pour la restauration de la chapelle Saint-Jean

En partenariat avec la Fondation du patrimoine et la Maison de la nature du Sundgau, la commune d'Ueberstrass lance un appel aux dons pour la rénovation de la chapelle Saint-Jean située sur les hauteurs du village.

La chapelle originelle d'Ueberstrass a été construite au XV<sup>e</sup> siècle dans un style gothique tardif par la Jehannites de Friesen, à proximité de plusieurs sources. Elle a été agrandie en 1565 par un commandeur de l'Ordre de Malte. En 1705, elle est rénovée par l'Ordre de Malte de Soultz.

Désaffectée depuis la construction de la nouvelle église en 1930, la chapelle est fermée au public à la suite des dégradations qu'elle a subies. La statue de la Vierge à l'enfant qu'elle contenait se trouve maintenant dans la nouvelle église.

**Projet à 15 000 €**

L'autel de la chapelle a été mis à disposition en 2015 de la paroisse de Seppois-le-Bas, qui en a assuré sa restauration. Il occupe à présent la place du maître-autel de l'église paroissiale de Seppois-le-Bas.

Néanmoins, la chapelle Saint-Jean reste dans le cœur des habitants d'Ueberstrass et de ses environs. La commune a réa-



La maire d'Ueberstrass, Marie-Cécile Ley, et le représentant de la Fondation du patrimoine, Claude Gasser, ont signé la convention de partenariat pour la rénovation de la chapelle Saint-Jean. Photo DNA/D.I.

ménagé ses abords en 1998, rendant le lieu très agréable et fréquenté tant par les villageois que par les promeneurs.

On y accède par des escaliers aménagés dans le flanc du Haulenberg pour rejoindre les sen-

tiers de randonnée, profiter de la vue sur la vallée de la Largue, passer un moment de convivialité, de jeux et de recueillement.

La commune souhaite réparer les plates du temps et de la malveillance. Elle a mis au

point un projet de restauration, dont le montant est estimé à 15 000 €. Il doit permettre de rénover les murs intérieurs, les bancs et la porte en bois.

Le chantier est programmé du 20 août au 3 septembre et doit

être mené par des volontaires locaux et internationaux, sous la conduite d'une artisanne confirmée, qui leur transmettra les savoir-faire traditionnels.

La Fondation du patrimoine, représentée par Claude Gasser,

D.I.

# Concours des prairies fleuries : les lauréats

Lancé par la Chambre d'agriculture, en partenariat avec la Communauté de communes Sundgau, le concours national des prairies fleuries s'est déroulé mercredi 1<sup>er</sup> juin dans le Jura alsacien.

Le jury du concours des prairies fleuries a visité plusieurs sites du Jura alsacien et le gagnant sera invité à participer à la sélection nationale, qui se déroulera sur fiches techniques et photos lors du prochain Salon de l'agriculture à Paris.

Le jury, présidé par Fritz Goldschmitt, agriculteur, était composé de Jean-François Streher, conseiller grandes cultures et fourrages de la Chambre d'agriculture Alsace, d'Anita Labelle, animatrice nature à la Communauté de communes Sundgau, de Dominique Wolfer, agriculteur retraité, de Dominique Orth, expert



Le jury a évalué une prairie de fauche fleurie au Morimont, à Oberlarg. Photo L'Alsace/Clément HEINIS

fourrage à la Dreal (Direction régionale de l'aménagement et du logement), de Dominique Osterlé, expert en

botanique, et de Michel Lehmann, expert en agriculture. Le

groupe était accompagné de Fabien Schoening, vice-président de la comcom Sundgau chargé de l'environnement, et de Denis Nass, vice-président de la Chambre d'agriculture Alsace.

Dans son parcours, le jury a passé en revue la première prairie présentée près du Morimont, exploitée par Vincent Sies, de l'EARL du Morimont d'Oberlarg. Converti en bio non simultané depuis 2016, le jeune agriculteur exploite 150 hectares, dont 100 hectares de prairies naturelles, avec une soixantaine de vaches en logettes et une production moyenne de 5 500 kg de lait par vache et par an.

L'équilibre agroécologique traduit en quoi la production agricole de la parcelle repose durablement sur des bases écologiques. Cet équilibre est défini selon les qualités agronomiques et écologiques de la parcelle, la contribution de la diversité floristique à

ces qualités et la capacité du mode d'exploitation agricole à les valoriser et à les renouveler.

La méthode mobilise des compétences en élevage, en agronomie, en botanique et en écologie.

Dans ses recherches, le jury a identifiées différentes graminées, fleurs, plantes, leur nombre, leur pourcentage, leur répartition, leur diversité, leur valeur écologique agricole ou esthétique.

## Le palmarès

1. SCEA Ollivier (parcelle à Ligsdorf).
2. Ex-aequo : EARL du Geisberg (parcelle à Wolschwiller) et SCEA Jermann (parcelle à Litter).

Le premier participera au Salon de l'agriculture 2023 à Paris, ainsi qu'à la finale nationale du concours des pratiques agroécologiques.

C.H.

Offre

DECO